

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOREY

Séance du lundi 14 décembre 2020

Début de séance :19h10

Fin de séance : 21h10

Présents : A. ATTEYE, B. BALMONT, F. BAUDIN, P. BERNARD, P.BORDIAUX, Q.DROMARD, E.GUILLOT, JJ.GUINOT, N. LETANG, S.SEGAUD
Excusée : J. BONNOT, pouvoir à A. ATTEYE

I / Nomination du Secrétaire de séance : Quentin Dromard

II / Approbation de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé avec quelques modifications

Bernard Balmont propose de signaler la modification de la distribution des cadeaux par le Père Noël aux enfants de Morey. Cette distribution sera réalisée par hameau, le Père Noël circulant sur une calèche ; la date du 19 décembre est confirmée.

Le recensement de Morey qui devait se faire en 2021 est reporté en 2022

III / Délibération pour la commission fonds de concours chemins ruraux (investissement et fonctionnement

Pour le fonctionnement : Le calcul des heures de Jérôme et des heures de conduite avec les interventions de Kader Atteyé représente 17 330€, la CUCM accordant 50% de la somme soit 8 665€.

Pour l'investissement : Le remplacement du broyeur va être pris en charge à 50% par la CUCM, soit 4 450 € (sur présentation de facture) sur un budget annuel de 9 000 €

Il reste 13 224€ en dotation investissement et 400 € en fonctionnement

Approuvé à l'unanimité

IV/ Délibération de modification de budget N° 2 et 3

N° 2 : Les 1 497 € des guirlandes et les 900 € du bois de la Bascule (soit 2 500 €) ont été mis dans le bon article 23.15 au lieu de 62.32 précédemment

N°3 : Article à confirmer concernant l'électricité de l'église.

Approuvé à l'unanimité

V/ Délibération pour une convention de mise à disposition des services de la CUCM pour l'urbanisme

Entité de la fonction publique territoriale qui accorde une aide pour les bornages, les cadastres....

Approuvé à l'unanimité

VI/ Délibération pour la modification du tableau des effectifs, création d'un poste d'adjoint administratif

Mélanie Patinier, qui était stagiaire, devient adjoint administratif titulaire à partir du 1^{er} janvier 2021

Approuvé à l'unanimité

VII / Délibération pour la modification de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif

Le temps de travail de l'adjointe administrative Mélanie va passer de 8,5H par semaine à 12 H par semaine

Lundi : - 13h30 à 18h, permanence à la mairie

Jeudi : - 9h à 12h, présence à la mairie sans réception du public

13h30 à 17h permanence à la mairie

Les 4 heures mensuelles restantes sont affectées au conseil municipal ; En cas d'annulation de conseil ces heures devront être utilisées pour d'autres tâches.

Approuvé à l'unanimité

VIII/ Délibération pour habilitier le centre de gestion à lancer une nouvelle consultation pour notre compte

Appel d'offre pour le renouvellement du contrat de couverture sociale des personnels

Approuvé à l'unanimité

IX / Adhésion 2021 à Panneau Pocket

C'est une application pour permettre la transmission d'informations par SMS sur le téléphone portable des habitants qui le souhaitent.

Il y a 2 sortes d'abonnements :

1 de 150€ par an si la commune est membre de l'Association des Maires des Communes rurales de Saône et Loire (adhésion à cette association de 1€/habitant / an)

1 de 180€ si la commune n'est pas adhérente

Acceptation pour l'adhésion à 180 €

X / Questions diverses

Distribution des colis des anciens ; la répartition est faite entre quelques élus qui se sont proposés

Collecte des poubelles : Échéance 2^{ème} trimestre, la collecte sera centralisée sur un point par lieu-dit ; ces points de collecte seront définis.

Les containers des habitants seront récupérés par la CUCM.

Une réunion d'information est annoncée dans les mois à venir

Jean Jacques Guinot nous présente l'état d'avancement des travaux sur la commune et des réceptions de devis

- 27 têtes de pont ont été réalisées ; 22 restent à faire
- L'aménagement de l'espace derrière la maison Rochette est en cours
- Le problème d'assainissement sur le lieu-dit les Jards sera traité dans les semaines à venir
- L'abri bus donné par la commune de Saint Julien a été récupéré et sera installé sur l'espace détente sous le cimetière
- Le lavoir de Fangey le Bas a été sécurisé par l'installation d'une grande jardinière
- L'abreuvoir de Fangey le haut a été découvert et dégagé
- Mise en valeur de la Croix de Beaugey
- Un devis a été demandé pour des réfections dans le logement de la mairie occupé par M. Meunier